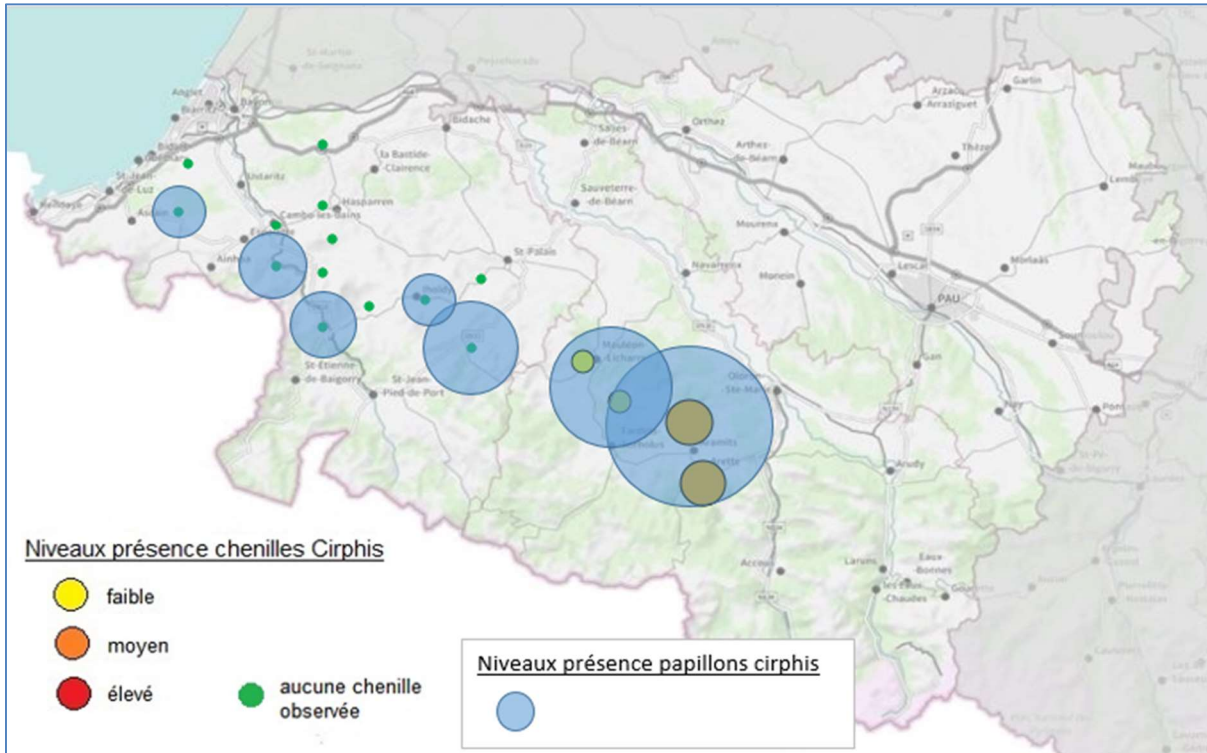


Avertissement Cirphis n°11

23 octobre 2023

Observations (sur le réseau) :



Les observations issues du réseau de piégeage montrent que les **chenilles sont toujours ponctuellement présentes, à des stades jeunes** encore : la majorité des chenilles observées font 10 mm ou moins, avec des densités observées de 5 à 10 larves / m² ; les plus grandes sont à 20 mm, à des niveaux non préoccupants de densité toutefois.

Sur les prés à végétation relativement développée, on commence à revoir des chenilles pendues aux limbes de graminées, comme dès que les conditions tournent au frais et à l'humide (et à la diminution de la durée du jour) :



à ESQUIULE, sur un limbe de paspale
(photo CA64)

Le plus surprenant -mais c'est en fait assez similaire aux observations de l'automne dernier, quoiqu'un peu plus précoce- est la (sur)abondance de papillons observés ; ceux-ci doivent aussi être très présents côté Ossau / Ouzom / voire minima jusqu'à BAGNERES DE BIGORRE ! (secteurs hors réseau de surveillance, au vu des relevés « historiques »), si l'on se fie aux pullulations de chenilles rapportées dans ces zones ces dernières semaines :



à ESQUIULE, le pot piège (attractif alimentaire) est quasi à moitié plein de papillons (#300 ?) (photo CA64)

idem à ARETTE (#300 papillons) ; plutôt une centaine à ROQUIAGUE et JUXUE, une quarantaine à BIDARRAY et ITXASSOU, une vingtaine à IHOLDY et ST PEE / NIVELLE.

Certes, les pièges alimentaires sont fortement utilisés cette année, comparativement aux autres années où les pièges à phéromones étaient privilégiés ; il est possible aussi que l'on se trouve dorénavant à une période où « les ressources alimentaires pour les adultes sont sans doute restreintes » (S. DESIRE, FREDON64). Une telle abondance d'adultes cirphis à cette période de l'année interroge tout de même. A voir si le fraîchissement des prochains jours, couplé à un retour des pluies, va gêner les émergences des larves.

→ **Vols de papillons toujours en cours** (dont pontes potentielles et autre génération à venir)

Attention, la réalité d'une parcelle n'étant pas celle de la parcelle voisine, possible sous-estimation par les suivis des parcelles du réseau du niveau de présence sur un secteur !

La surveillance des prairies doit continuer, encore quelques semaines, sur l'ensemble du département : tour des parcelles tous les 2 jours a minima.

L'observation des chenilles est facilitée le matin avec la rosée. La larve est reconnaissable par sa ligne jaunâtre latérale. Au toucher, la larve s'enroule sur elle-même. Les déjections et les éventuelles morsures sur les limbes des graminées sont, le cas échéant, bien visibles.

Dans le cas de présence avérée, faire piétiner le bétail : ne pas hésiter à « serrer » les bêtes quelques heures sur une petite surface, et à répéter l'opération un peu plus loin.

Lorsque les larves sont encore petites (max. 15-20 mm), un éventuel **traitement phytosanitaire à base de *Bt*** est possible. La bactérie agit comme substance paralysante pour les chenilles : la toxine bloque le fonctionnement de l'appareil digestif du ravageur et celui-ci meurt en quelques jours.

Pour se tenir informé (et informer !) :

Ne pas hésiter à nous signaler de fortes présences de chenilles :

- sur Facebook // Prairies.64
- par mail ou SMS

Suivre les bulletins cirphis publiés chaque semaine pour connaître les observations proches de ses parcelles (site internet de la Chambre d'Agriculture et relais partenaires ; envoi mail sur demande).

Contacts

Marie-Claude MAREAUX : 06 24 42 59 54 // mc.mareaux@pa.chambagri.fr